Convention sur la protection des Alpes (Convention alpine)

1994/0193(CNS) - 26/02/1996

Le Conseil a marqué son accord, au nom de la Communauté européenne, sur la conclusion de la Convention sur la protection des Alpes (Convention Alpine). Cette convention a été signée à Salzbourg le 7 novembre 1991, par sept pays (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovénie et Suisse), ainsi que par la Communauté elle-même.